



Extrait de délibération

Bureau syndical

5 mars 2018 – Parthenay

Identifiant
2018-03-01

L'An Deux Mille Dix Huit le lundi cinq mars à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	1 mars 2018	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	9	Absents, excusés :	4
Présents :	5	Votants :	5

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	...
Vice-Présidents :	LARGEAU Béatrice, RIMBEAU Jean-Pierre	BIRONNEAU Pascal, OLIVIER Pascal
Secrétaire :	...	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	BELY Françoise	...
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine	CUBAUD Olivier

Convention de mise à disposition de locaux entre l'OS GEODE et le PETR du Pays de Gâtine

L'association Tourisme en Gâtine en cours de dissolution, occupait les 3 bureaux situés au 1^{er} étage du bâtiment du Pays de Gâtine au 46 boulevard Edgar Quinet – Parthenay.

Afin de maintenir une recette financière pour le Pays, les locaux vacants doivent être reloués dans les meilleurs délais.

L'Organisme de Sélection GEODE Génétique Ovine et Développement de Montmorillon nous a contacté pour une location à compter du 12 mars. La surface à louer est de 46,50 m² (3 bureaux et un local d'archive) ; S'ajoutent également la mise à disposition des parties communes, des salles de réunions, d'une place de stockage dans le hangar tribunes et de mobiliers de bureaux. Le loyer est fixé à la somme de 348,75 euros par mois payable trimestriellement et révisé chaque année selon l'indice de référence des loyers.

Les membres du Bureau syndical autorisent le Président à signer la convention de location avec l'OS GEODE et à percevoir le loyer correspondant.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD